



# Sainte-Anne-sur-Brivet

## AVIS DE CONSULTATION

### Gestion des activités périscolaires et extrascolaires

#### Pouvoir adjudicateur :

Commune de Sainte-Anne-sur-Brivet

M. le Maire, Philippe BELLIOU

6 rue de l'Étang - 44160 Sainte Anne sur Brivet

Tél : 02 40 88 14 09 - Fax : 02 40 91 80 64

E-mail : [mairie.ste.anne.sur.brivet@wanadoo.fr](mailto:mairie.ste.anne.sur.brivet@wanadoo.fr)

#### Objet : Gestion des activités périscolaires et extrascolaires :

- l'accueil périscolaire (matin, soir et mercredis hors vacances scolaires) ;
- l'accueil de loisirs sans hébergement et l'organisation de mini-camps ;
- l'animation de la pause méridienne sur le temps de la restauration scolaire.

**Procédure :** Délégation de service public en application des dispositions de l'article L.1411-1 du CGCT

**Lieu d'exécution :** Espace « Les Pirogues »  
2, rue du Mortier Plat.

**Durée de la délégation :** 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019

**Nature du Contrat :** Affermage

**Contenu des dossiers de candidature et d'offre :** Les pièces justificatives demandées sont énoncées dans le règlement de consultation.

**Critères de jugement des candidatures :** énoncés dans le règlement de consultation

**Critères de jugement des offres :** énoncés dans le règlement de consultation

**Date limite de réception des offres :** vendredi 26 avril 2019 à 12h00

**Délai de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

**Modalités d'obtention des dossiers :** site Internet [www.centraledesmarches.com](http://www.centraledesmarches.com)

**Conditions de remise des offres :** Les candidatures et les offres sont à remettre conjointement. Les conditions détaillées de remise des offres sont indiquées dans le règlement de consultation.

**Correspondant :** M. LE JÉLOUX, secrétaire général,  
[mairie.ste.anne.sur.brivet@wanadoo.fr](mailto:mairie.ste.anne.sur.brivet@wanadoo.fr)

**Renseignements complémentaires :** Les candidats devront faire parvenir au plus tard sept jours avant la date limite de remise des offres une demande écrite au secrétariat de la Mairie.

**Date d'envoi à la publication :** 22 mars 2019